

CHSCT du 16 septembre 2021 à 15h30

La secrétaire générale absente et excusée, la DASEN préside

Présent-es :

- les 2 CPD : Patricia Bressac et Patrick Lagarrigue
 - Pour la FSU, 5 titulaires : Céline Montolio, Maryline Laumond, Julie Bernat-Sandragné, Émilie Maffre, Céline Petit.
 - Pour l'UNSA : Hélène Garric et Christine Bouix (en distanciel)
- Secrétaire de séance : Patricia Bressac

Ordre du jour :

- Renouvellement du secrétariat et diffusion de la liste des membres à l'ensemble des personnels.
- Situation sanitaire.
- Bilan des visites réalisées en 2020-2021 et des avis.
- Validation des PV des séances du 29 avril et 04 juin.
- Retour sur la présentation du compte-rendu de l'enquête analyse du collègue Jean Moulin.
- Questions diverses.

Déclarations préalables : FSU puis UNSA (qui dénonce les conditions de travail des infirmières, formation des « cadres »)

Réponses de la DASEN :

- Elle ne répond pas sur ce qui relève du national. Concernant le département, elle répond à nos questions sur le protocole mis en place et sur les nombreuses questions de nos collègues sur sa mise en application dans le département.
- **Quelle est l'organisation du service de santé scolaire depuis le départ de Mme Gauthier, médecin conseillère technique ?** Jusqu'à l'année dernière, il y avait un système d'astreinte académique mais l'Aveyron n'y était pas inscrit car le docteur Gauthier gérait seule tous les WE dans le département. Avec son départ à la retraite, il a fallu un peu de temps pour intégrer le système d'astreinte académique. La communication concernant les astreintes du week-end se fera d'ici la fin de la semaine (*pas communiquée encore à ce jour*)
Départ à la retraite des médecins de l'Education Nationale dans le département : le poste de Conseillère Technique (occupé par le docteur Gauthier jusqu'alors) est vacant, 2 postes de médecins scolaires sont occupés seulement dans le département. Constat par la DASEN d'une pénurie de médecins, peu d'attractivité dans un département rural et sur le métier d'une manière générale. Il y a 60 postes de conseillers techniques vacants sur toute la France.
Le docteur Guéranger a accepté d'être médecin référent mais pas conseillère technique.
- **La FSU dénonce les difficultés rencontrées par les enseignant-es et les directrices concernant la FAQ et sa mise en application ou lorsqu'elles ou ils ont un-e élève testé-e positif-ve dans leur école.** La DASEN nous répond que c'est Mme Bastide, Infirmière Conseillère Technique qui gère le contact tracing avec une infirmière sur un poste administratif. La FSU remarque, sans remettre en cause les compétences des personnels, que cette fonction assurée par un médecin l'an dernier, est assurée par une infirmière cette année et à mi-temps seulement. La

DASEN déplore cette situation. Si une situation pose questions, le docteur Ciccélero (MCTA) ou le docteur Cien de la CPAM sont consultés. Les situations sont gérées au cas par cas, en contexte.

- **Lorsqu'un-e élève de maternelle est déclaré-e positif-ve alors qu'il ou elle fait la sieste dans une salle accueillant plusieurs classes, que se passe-t-il pour l'autre classe concernée ? Même situation mais dans un bus scolaire ?**

DASEN : il n'y a pas de règle, tout dépend du contexte.

- **Après 2 semaines de classe, combien de classes ont dû fermer en élémentaire ? En classe de 6ème (élèves âgé-es de moins de 12 ans) ? Quelle est la situation sanitaire dans les écoles et établissements aveyronnais ?**

Aujourd'hui, 20 classes sont fermées : 3 en maternelle et 17 en élémentaire. Concernant les classes de 6ème, la fermeture d'une classe n'est pas automatique. La décision est prise en contexte.

- **Le Chsct-sd12 sera-t-il informé, comme l'an dernier, des fermetures de classes dans le département avec le bilan académique envoyé chaque semaine par mail ?**

Le service académique devrait reprendre dès cette semaine, le rythme d'une publication hebdomadaire comme l'an dernier (toujours pas reçue à ce jour).

- La FSU alerte la DASEN sur la situation d'une directrice qui est confrontée aux parents de 4 élèves qui refusent de remettre les attestations sur l'honneur de non positivité de leurs enfants à leur retour en classe. La DASEN dit que 14 jours d'éviction sont imposés aux enfants des familles qui ne fourniraient pas d'attestation. Elle va donc demander à l'inspectrice de circonscription concernée de se rapprocher de ces familles pour connaître la raison du refus.

- **Quelle est l'organisation dans le département pour les tests salivaires ?**

La DASEN : La campagne de tests salivaires redémarre. 6 équivalents temps pleins de médiatrices ont été octroyés pour la mise en place des tests salivaires dans le premier degré. Ils débiteront la semaine prochaine, les enseignants pourront également se faire tester.

Pour les personnels, des autotests sont à leur disposition à la demande.

- **Les personnels du 1er degré ont reçu leurs masques lors de la pré-rentrée. Qu'en est-il des personnels du 2nd degré ? Ces masques ne sont pas portés par les personnels qui préfèrent en acheter sur leurs propres deniers car ils sont difficiles à supporter pour parler en classe. Il est difficile d'imaginer pouvoir lire une histoire aux élèves ou chanter avec ces masques. Pourquoi les enseignants-es ne sont-ils pas dotés comme de nombreux-ses salarié-es de masques chirurgicaux (adaptés à toutes les physionomies?) et les infirmières scolaires de masques FFP2 ?**

DASEN : la dotation a eu lieu dans le premier degré lors de la pré-rentrée. Dans le second degré, il va y avoir des réassorts puisque des masques avaient été livrés au mois de juin. Pas de réponse concernant les masques chirurgicaux ou FFP2, notamment pour les infirmières scolaires pourtant soumises à l'obligation vaccinale. Les personnes vulnérables vont être dotées de masques chirurgicaux.

- **Qu'en est-il des masques inclusifs pour les enseignant-es de maternelle ? Y aura-t-il une nouvelle livraison pour les enseignant-es qui en étaient doté-es ?**

DASEN : Une livraison a été annoncée à la DSDEN. Les masques inclusifs seront uniquement pour les élèves et personnes en contact avec des handicaps au

niveau auditif (pour l'instant recenser les besoins). A ce jour rien n'est prévu pour les ULIS, UPE2A et maternelles contrairement à ce qui avait été annoncé l'an passé.

- **Quelle est la situation vaccinale des 12-17 ans dans le département ? Quelle organisation est mise en place ?**

La vaccination a débuté le 10/09 à Onet-le-Château. 700 élèves (du public et du privé) se sont inscrits à la vaccination sur le temps scolaire. 6 centres de vaccination sont concernés par la vaccination des 12-17 ans. Pour ceux qui sont éloignés : des professionnels de santé de proximité volontaires constituent des équipes mobiles du SDIS provisoires. La 2^{ème} injection aura lieu avant les vacances d'automne. Le taux de vaccination de cette population dépasse les 71%.

- **Quelle est la situation des personnels vulnérables ?**

Dasen: ils peuvent bénéficier de masque de type 2. Sur certificat médical, ils gardent leurs missions en distanciel lorsque c'est possible. Si ce n'est pas le cas, ils bénéficient d'une ASA.

- **Comment et qui assurera la continuité pédagogique des élèves placés à l'isolement ?**

DASEN : Mise en place d'un enseignement à distance à travers un plan de continuité pédagogique élaboré dans chaque établissement. Il doit déjà être planifié et présenté aux parents d'élèves.

- **Que fera l'enseignant dont la classe est fermée ?**

DASEN : L'enseignant-e, dont la classe est fermée, est placé-e en distanciel.

- La FSU soulève le problème des piscines recevant sur les mêmes créneaux des scolaires et du public.

DASEN : si le créneau est réservé aux scolaires, le passe sanitaire n'est pas nécessaire pour les enseignants et les parents accompagnateurs. (même situation pour le théâtre, le cinéma, les musées...). Si le passe sanitaire est nécessaire pour les enseignant-es et les accompagnateurs, la séance doit être annulée si les adultes ne peuvent présenter un passe sanitaire.

- **Qui va contrôler le passe sanitaire des élèves de plus de 12 ans ?**

DASEN : les établissements ne sont pas en mesure de contrôler la situation vaccinale des élèves. L'établissement aura la possibilité de demander une attestation sur l'honneur. Concernant l'UNSS, une réunion a eu lieu ce matin. Dans le cadre scolaire, pas de passe sanitaire sauf si hors cadre scolaire

L'ordre du jour a dû être modifié car

- les PV n'ont pas été envoyés pour correction,
- le point sur le retour de l'enquête-analyse de Jean Moulin n'a pu avoir lieu en raison de l'absence de Mme Vincent à ce CHSCT.
- le programme départemental de prévention ne peut être validé et présenté puisque les Orientations Stratégiques Ministérielles n'ont pas été validées au niveau ministériel.

Validation de l'ordre du jour

- Élection du secrétariat et secrétariat suppléant-e -: l'unsa demande le vote à bulletin secret. Comme le membre de l'unsa qui en fait la demande est à distance, on ne peut voter donc le vote est reporté à la prochaine séance.

- Bilan des visites 2020-21 : nous demandons à être destinataires du mail ou être informé-es de l'envoi du CR de la visite aux établissements. C'est accepté. Nous posons la question : comment faire un suivi surtout auprès des collectivités ? Les CPD vont se renseigner auprès des autres départements afin de nous faire des propositions.

Décision de programmer rapidement un prochain CHSCT pour le vote du secrétariat : l'administration doit se renseigner quant aux modalités réglementaires de vote anonyme à distance.

Agenda :

Prochaine séance plénière du CHSCT : jeudi 21 octobre.

2 **GT** sont prévus **le jeudi 14 octobre** : l'un portera sur la partie CHSCT sur le site internet de la DSDEN, l'autre sur la présentation du CHSCT faite aux PES et aux néo-directeurs.